

## Débats sur le PAC Lavaux au Grand Conseil

*Les débats se déroulent en l'absence de MM. les députés Pierre Fonjallaz et Maurice Neyroud, récusés sur la base de l'article 4b, al. 4 Llavaux.*

*Ce document vise à faciliter la compréhension des votes et ne remplace pas le PV, compte-rendu officiel de la séance.*

Sujet	Amendements/alinéas	Type de vote	Résultats	Commentaires	
1er débat, suite des débats					
<b>Opositions liées au plan</b>	Voir rapport de commission complémentaire - Opposition de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL)	Selon décision de la commission	Electronique	<b>72 oui</b> , 7 non et 30 abstentions	L'opposition correspondante est admise partiellement.
	14.5.2, zones ferroviaires et zones de desserte 18 LAT	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est admise partiellement.
Les oppositions sous 14.5.3 seront traitées après l'examen des modifications prévues à la Llavaux					
	Opposition de Patrimoine suisse - section vaudoise	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté</b> à une large majorité avec quelques abstentions	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
	Opposition de M. Jean-Daniel Porta	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté</b> à une large majorité avec une abstention	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
	Opposition de la Famille Fivaz	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.

Opposition de M. Jean-François Borlat	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
Opposition de M. Michel Blanche	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
Opposition de la Municipalité de Bourg-en-Lavaux	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
Opposition de Prométerre	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
Opposition de SÈVE SA	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
Opposition de M. Albert Mamin	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.

	Opposition de M. Jean Duboux	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
	Opposition de Me Jean-René Mermoud	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
<b>LLavaux</b>	Art. 5a	Amendement Bardet, al.1	Electronique	<b>Accepté, avec 87 oui, 0 non et 27 abstentions</b>	Amendement pour ajouter à la commission consultative de Lavaux un représentant du secteur viti-vinicole de Lavaux.
		Tel qu'amendé	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	-
	Art. 34a	-	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	-
	Art. 34b	-	Electronique	<b>Refusé par 80 non, 45 oui et 0 abstention</b>	L'article 34b est refusé.
	Art. 2	-	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	-
<b>Oppositions liées au plan (suite et fin)</b>	Opposition de Patrimoine suisse - section vaudoise	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté à une large majorité avec quelques oppositions et plusieurs abstentions</b>	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.

	Opposition de Helvetia Nostra, Pro Natura Vaud, Pro Riviera, Sauver Lavaux	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté</b> à une large majorité avec quelques oppositions et plusieurs abstentions	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
	Opposition de M. Fabien Meystre et Mme Diane Polimeno	Selon décision de la commission	Mains levées	<b>Accepté</b> à une large majorité avec quelques oppositions et plusieurs abstentions	L'opposition correspondante est levée, conformément au rapport de commission.
<b>Examen du plan dans son ensemble et de l'art. 4 du règlement</b>	Art.4	-	Mains levées	<b>Accepté à l'unanimité</b>	-

Le débat est interrompu afin de mettre à jour le décret suite au traitement des oppositions par le Grand Conseil